

AYMING
Société par actions simplifiée au capital de 43 359 483,36 euros
Siège social : 114, rue Chaptal – 92300 Levallois Perret
414 119 735 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

**TEXTE DES DECISIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2026**

EXTRAIT

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 9 245 108 €, de la manière suivante :

Au poste « Report à Nouveau », soit 9 245 108 euros

Le compte « Report à Nouveau » ressortirait à un nouveau montant de 9 245 108 euros.

Ils prennent également connaissance du rappel des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos le	Dividende distribué	Abattement forfaitaire pour les actionnaires et ayants droit
31 décembre 2024	10 856 322 euros	Actionnaire non éligible à l'abattement
31 décembre 2023	3 004 044,48 euros	Actionnaire non éligible à l'abattement
31 décembre 2022	Néant	Actionnaire non éligible à l'abattement

Ils prennent également connaissance d'une distribution exceptionnelle de dividendes d'un montant de 3 015 551,52 euros, prélevée sur le compte de report à nouveau et effectuée le 11 février 2025.

CETTE DECISION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Signé par :
Hervé AMAR
1E2FA8E01193490

Le Président
NHÉL Développement,
Représentée par Monsieur Hervé Amar



Ayming

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Ayming

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Ayming,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ayming relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Chiffres d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les différentes modalités de reconnaissance du revenu. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables utilisées, nous avons examiné leur correcte application.

Immobilisations incorporelles

La note « Fonds de commerce » des sections « Règles et méthodes comptables » et « Autres informations » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds de commerce, selon lesquelles votre société peut être amenée à constater une provision pour dépréciation de ces fonds de commerce afin de ramener ces derniers à leur valeur actuelle en cas de perte de valeur.

Nos travaux ont consisté à revoir les éléments préparés par la direction de votre société et les hypothèses retenues justifiant qu'aucun mouvement n'a été constaté sur l'évaluation des fonds commerciaux. Nous avons procédé à l'examen du caractère raisonnable de ces estimations.

Titres de participation

La note « Immobilisations financières » des sections « Règles et méthodes comptables » et « Autres informations » de l'annexe aux comptes annuels expose les modalités selon lesquelles votre société peut être amenée à constituer des provisions pour dépréciation sur ses titres de participation pour la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur d'acquisition.

Nos travaux ont consisté à apprécier l'approche retenue par votre société pour estimer la valeur d'inventaire et à mettre en œuvre des tests pour vérifier l'application de cette méthode. Nous avons procédé à l'examen du caractère raisonnable de ces estimations.

Clients et comptes rattachés

La note « Clients et comptes rattachés » de la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des créances d'exploitation. Votre société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre société pour identifier et évaluer les risques.

Nous avons procédé à l'examen du caractère raisonnable de ces estimations. Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et les charges telles que décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » de la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques. Nous avons procédé à l'examen du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:

Carine Malval

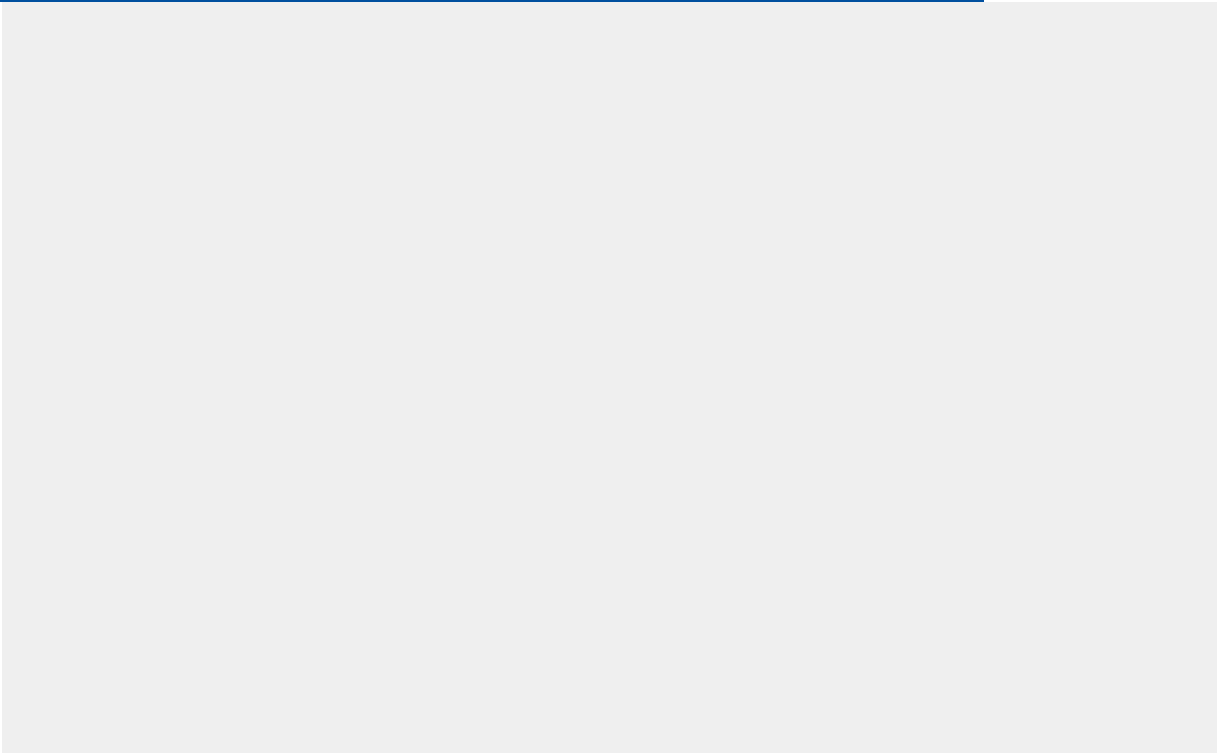
Carine Malval

AYMING

114 Rue Chaptal

92300 LEVALLOIS-PERRET

Comptes au 31/12/2025



Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 107 252	10 500 948	1 606 305	1 248 474
Fonds commercial	113 877 134	76 656 101	37 221 034	37 221 034
Autres immobilisations incorporelles				345 945
Immo. incorporelles en cours, av. et acptes	1 092 592		1 092 592	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	6 958 735	5 549 680	1 409 055	1 095 176
Immobilisations corp. en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	75 962 479	68 655 948	7 306 532	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				7 306 532
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	737 049		737 049	724 587
ACTIF IMMOBILISE	210 735 241	161 362 675	49 372 566	47 941 747
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	5 402 883		5 402 883	5 807 883
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				12 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	32 339 685	2 437 561	29 902 124	28 175 195
Autres créances	43 912 235	11 264 641	32 647 594	34 330 908
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	11 288 075		11 288 075	18 099 804
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	990 112		990 112	1 984 082
ACTIF CIRCULANT	93 932 990	13 702 202	80 230 788	88 409 873
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif & différences d'éval.	1 294 111		1 294 111	
TOTAL GENERAL	305 962 343	175 064 878	130 897 465	136 351 619

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 43 359 483)	43 359 483	43 359 483
Primes d'émission, de fusion, d'apport	53 815	53 815
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	7 066 528	7 066 528
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		3 015 552
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 245 108	10 856 322
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	59 724 935	64 351 701
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	6 614 414	4 934 689
Provisions pour charges	4 380 773	4 611 464
PROVISIONS	10 995 187	9 546 153
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	40 000	40 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	801 503	1 454 103
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 883 151	7 079 203
Dettes fiscales et sociales	24 676 993	24 970 478
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Instrument financier à terme		
Autres dettes	21 188 571	21 310 221
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 587 125	7 599 761
DETTES	60 177 343	62 453 766
Ecarts de conversion passif et différence d'évaluation		
TOTAL GENERAL	130 897 465	136 351 619

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	95 099 345	5 931 991	101 031 336	95 717 288
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	95 099 345	5 931 991	101 031 336	95 717 288
Production stockée			-405 000	-476 994
Production immobilisée			1 043 774	310 340
Subventions d'exploitation			4 500	
Reprises sur sur amortissements et provisions			3 387 343	5 040 588
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			257 427	
Autres produits			1 622 130	469 030
PRODUITS D'EXPLOITATION			106 941 510	101 060 251
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			25 474 910	26 750 150
Impôts, taxes et versements assimilés			2 329 367	2 269 147
Salaires et traitements			42 806 589	39 134 086
Cotisations sociales			18 549 577	18 973 276
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 354 294	1 345 286
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations			599 275	486 108
Dotations aux provisions			1 607 669	875 310
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			10 327	
Autres charges			2 287 939	1 577 044
CHARGES D'EXPLOITATION			95 019 947	91 410 408
RESULTAT D'EXPLOITATION			11 921 562	9 649 843
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			10 944 551	7 552 577
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			120 903	468 115
Reprises sur dépréciations			1 663 326	
Différences positives de change			2 505	325 199
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières			380 000	
PRODUITS FINANCIERS			13 111 284	8 345 891
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			5 166 832	4 875 826
Intérêts et charges assimilées			5 894 700	1 543 801
Différences négatives de change			153 148	293 521
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			11 214 680	6 713 148
RESULTAT FINANCIER			1 896 605	1 632 743
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			13 818 167	11 282 586

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000	4 110 124
CHARGES EXCEPTIONNELLES	146 701	624 486
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-116 701	3 485 638
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 508 506	1 107 157
Impôts sur les bénéfices	2 947 853	2 804 744
TOTAL DES PRODUITS	120 082 794	113 516 266
TOTAL DES CHARGES	110 837 686	102 659 944
BENEFICE OU PERTE	9 245 108	10 856 322

ANNEXES

Faits marquants de la période

Cession SIRH

L'offre de conseil pour accompagner les clients dans l'amélioration de la performance dans le domaine des ressources humaines a été cédée à la société CONVICTION RH le 21 mars 2025 pour 380 k€ payé en 2 fois le 24 mars 2025 pour 185 k€ et le 2 juillet 2025 pour 195 k€.

Cessation de l'activité "Qualité de vie au travail" et ESG

L'activité de QVT études, diagnostic, prestations de conseil et formations et l'activité ESG ont été arrêtées en 2025 car le Groupe a souhaité se recentrer sur le coeur de son métier de conseil fiscal et coûts HR.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de Commerce R. 123-180 et Plan Comptable Général art. 531-1§1)

Les comptes ont été établis selon le nouveau règlement ANC n°2022-06, qui vient de modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général ("PCG") en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. La première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable (PCG art. 122-1), résultant d'un changement de réglementation comptable.

Selon l'article 27 de l'ANC n°2022-06, les dispositions de ce nouveau règlement s'appliquent sans impacter les comptes antérieurs, sauf pour les reclassements nécessaires afin de se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le règlement ANC 2022-06 a notamment pour effet :

- " l'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- " la suppression de la technique du transfert de charge ;
- " la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers prévue par le PCG—le règlement ANC n°2020-01

Ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes de la société au 31 décembre 2025 ni sur la présentation des comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire sur un an.

Les fonds de commerce ont été apportés dans le cadre de fusions absorption. Ils ne sont pas amortis. La valeur actuelle des fonds de commerce fait l'objet au moins annuellement d'un examen et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être survenue. De tels événements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date de l'acquisition.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable de l'activité et sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente du fonds de commerce lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Cette estimation est valorisée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières. La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages futurs attendus de la société, calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le fonds de commerce fait l'objet d'une provision pour dépréciation afin de ramener sa valeur comptable à sa valeur actuelle.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les provisions comptabilisées sur les fonds de commerce ne peuvent être reprises ultérieurement.

Les frais de recherche et développement engagés par les sociétés du groupe sont comptabilisés en charges.

Les coûts de production immobilisés au 31 décembre 2025 s'élèvent à 1 092 k€. Ils sont composés de plusieurs projets IT en cours pour 455 k€ ainsi que le projet Ay-motion pour 637 k€ .

Les frais de developpement/frais de recherches ne s 'activent pas.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparations sont constatés en charge de la période.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Matériel de bureau et informatique : linéaire sur 3 à 5 ans.

Mobilier de bureau : linéaire sur 5 à 8 ans.

Agencements, installations : linéaire sur 5 à 10 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de titres de participation, prêts, et dépôts et cautionnements, comptabilisés à leur valeur historique.

La valeur brute des participations et des autres titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres et des créances rattachées, une provision pour dépréciation de ces actifs est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur des avantages futurs attendus calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés pour les sociétés acquises. La valeur d'inventaire des titres de participation fait l'objet au moins annuellement d'un examen afin de s'assurer qu'il n'existe pas de perte de valeur. Pour les sociétés créées elle est déterminée selon sa situation nette. Si la situation nette est négative, une provision est constituée à hauteur du montant de la créance rattachée et au delà en provision pour risques et charges.

Clients et comptes rattachés

Ayming commercialise ses services auprès d'une clientèle variée. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

Encours

Les encours correspondent aux missions non facturées pour lesquelles un dossier a été déposé auprès des organismes sociaux pour lesquelles le chiffre d'affaires n'a pas encore été reconnu. Les prestations en cours sont valorisées au taux horaire des collaborateurs affectés à la réalisation de la prestation pondérées du pourcentage de succès futur estimé des missions concernées. Ce pourcentage est déterminé par département et correspond à la moyenne des 3 dernières années.

Concernant l'activité CIR, les encours de fin d'année correspondent aux dossiers pour lesquels les jalons de reconnaissance de chiffre d'affaire n'ont pas été atteints.

Créances et dettes en devises

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2025. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de ventes de prestations de conseil. Les prestations sont rémunérées sur la base d'une quote-part de l'économie réalisée par le client. Les services proposés par le groupe touchent les domaines d'activité suivants:

Business Line Finance and Innovation Performance

- **Activité "Fiscal"** : le chiffre d'affaires issu de la vente de prestations est reconnu à la date d'acceptation du dégrèvement de la part de l'administration fiscale dans une décision intervenue avant la date de clôture de l'exercice et notifiée à Ayming au plus tard dans les 30 jours suivant ladite date de clôture de l'exercice.
- **Activité "Crédit d'impôts"** : le chiffre d'affaires issu de la vente de prestations d'obtention de crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt formation est reconnu à 30 % lors de la remise de la déclaration technique et à 70 % à la réalisation du dossier technique.

Business Line Human Ressources Performance

- **Activité "Conseil et optimisation des coûts RH"** : le chiffre d'affaires est reconnu dès la réalisation des premières économies par le client et sur la base des masses salariales de l'année précédente et de l'année en cours. Les économies basées sur les masses salariales futures sont reconnues au cours des exercices suivants.
Aucun encours n'est constaté pour ce type de mission. En effet, soit le client a décidé de la mise en place des préconisations et les prestations sont comptabilisées en chiffre d'affaires ; soit le client n'a pas encore décidé de la mise en place des préconisations et les dépenses engagées sont considérées comme des dépenses de prospection commerciale et sont donc passées en charges.
- **Activité "Prévention et gestions des risques professionnels"** : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des économies acceptées par l'administration dans une décision intervenue avant la date de clôture de l'exercice et notifiée à Ayming au plus tard dans les 30 jours suivant ladite date de clôture de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui ont pu être estimés de façon fiable. Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse au cas par cas.

En particulier dans le cadre de ses activités d'obtention de crédits d'impôt recherche et formation, la société est souvent amenée à justifier du bien fondé de ses calculs auprès de l'administration fiscale. Par conséquent, le risque de rétrocession des honoraires au client est plus élevé qu'au titre des autres activités fiscales. La société se prémunit contre ce risque par la constitution d'une provision pour garantie lorsque le client reçoit une notification de redressement fiscal. Cette provision pour garantie est fixée à 50% des honoraires facturés. Certains dossiers dont l'issue semble défavorable sont provisionnés à 100%.

Les autres provisions pour risques correspondent aux risques de litiges avec les tiers et les salariés.

La provision pour litige client est supprimée lorsqu'Ayming n'a plus de nouvelles du client après 5 ans révolu. Les provisions pour litiges correspondent pour 4 092 k€ à la provision garantie et pour 1 082 k€ à des litiges prud'hommes.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraites figurant au bilan sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 2013-02 du CNC du 7 novembre 2013 modifiée le 05 novembre 2021.

La provision d'indemnités de départ en retraite est calculée, salarié par salarié, en tenant compte de l'actualisation des salaires, de la probabilité d'espérance de vie et de la présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

Hypothèses retenues :

- Taux d'actualisation de 3,84 %
- Taux de croissance des salaires : de 1,5 à 2 % en fonction de l'âge
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de turnover : de 2 % à 15 % pour les salariés de moins de 54 ans et nul au-delà

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2025 de -116 k€ est constitué de charges exceptionnelles pour 146 k€ et de produits exceptionnels pour 30 k€.

Les charges exceptionnelles sont composées de pénalités rétrocédées aux clients pour 25 k€, d'honoraires de conseil en stratégie pour 121 k€.

Les produits exceptionnels correspondent à la reprise de provision pour risque et charge pour un contentieux salarié pour 30 k€.

AUTRES INFORMATIONS

Immobilisations incorporelles

Valorisation des fonds de commerce

La valeur brute totale du fonds de commerce au 31 décembre 2025 est de 113 877 k€.

Conformément au règlement 2015-06, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'un test de valeur chaque année. Ce test a été réalisé au 31 décembre 2025 par la société à partir de la méthode des cash flows actualisés.

Les calculs s'appuient sur les prévisions de trésorerie issues du business plan 2025-2029. Les données 2026 correspondent au budget 2026 validé par le conseil de surveillance du 26 novembre 2025.

Les hypothèses retenues pour ce test étaient :

- o taux d'actualisation : 15 % correspondant au coût moyen pondéré du capital
- o taux de croissance à l'infini : 2 %
- o taux d'IS moyen 25 % sur la France et 24,5 l'international.

Aucune dotation aux provisions pour dépréciation du fond de commerce complémentaire n'a été comptabilisée en 2025.

La valeur nette du fonds de commerce est de 37 221 k€ au 31 décembre 2025.

Immobilisations financières et comptes courants

Au 31 décembre 2025, un test de valeur sur les titres de participation de CFC Expert a été réalisé par la société à partir de la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les hypothèses utilisées ont été les suivantes :

- Taux d'actualisation de 15% correspondant au coût moyen pondéré du capital.
- Taux de croissance à l'infini 1,5 %.
- Taux d'IS moyen 25 %.

Les calculs s'appuient sur les prévisions de trésorerie issues du business plan 2025-2029. Les données 2026 correspondent au budget 2026 validé par le conseil de surveillance du 26 novembre 2025. .
Aucun élément à date ne remet en cause ces prévisions.

Au 31 décembre 2025, ce test a abouti à une dépréciation complémentaire du compte courant de 825 k€ ramenant sa valeur nette comptable à 0.

Le test de valeur mené par Al-Fin sur les titres de participation de Ayming Canada a entraîné une dépréciation du compte courant de 2 971 k€ dans les comptes de Ayming.

Par ailleurs, pour les sociétés créées et compte tenu de leur situations nettes, les dotations et reprises pour dépréciation des comptes courants suivantes ont été comptabilisées : dotation pour Ayming Netherland de 76 k€ , reprise pour Ayming China de 298 k€ ainsi que pour Ayming USA de 1 365 k €.

Produits constatés d'avance

Les PCA correspondent à des produits constatés d'avance sur l'activité ABO EDAT pour 33 k€, activité fiscale pour 427 k€, CIR pour 6 127 k€ (constitué en fonction de l'avancement du dossier CIR).

Autres provisions pour risques et charge

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à une dotation pour litige urssaf pour 146 k€.

Variation des Capitaux Propres

Le résultat bénéficiaire de 10 856 k€ a été distribué en dividendes conformément au procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2025 pour la somme de 10 856 k€ vers AL-FIN.

Une distribution de dividendes complémentaire de 3 015 k€ a été effectuée le 11 février 2025 du poste report à nouveau ce qui le poste à 0 au 31 décembre 2025.

Montants en k€

Libellé compte	31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Distribution de Dividendes	Autres	31/12/2025
Capital souscrit- appelé, versé	43 359					43 359
Prime de fusion	54					54
Réserve légale	7 067					7 067
Réserve spécifique						
Report à nouveau (solde débiteur puis créditeur)	3 015			-3 015		
Pertes						
Résultat	10 856		2 706	-10 856		2 706
Amort. dérogatoires						
Capitaux propres	64 351		2 706	-13 871		53 186

Intégration fiscale

Ayming est membre du périmètre fiscal dont la tête d'intégration est la société F.L. AYMING à compter du 1 janvier 2023.

Les résultats fiscaux de la société sont fiscalement intégrés dans le résultat d'ensemble du groupe F.L. AYMING. Les économies d'impôt résultant de cette intégration restent définitivement acquises à la société F.L. AYMING.

Ayming supporte et constate en comptabilité la seule charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Le 25 mars 2026, Ayming a acquis la société PRESTAMED et DATADEV.

Ces sociétés, spécialisées dans le conseil en gestion administrative du suivi de la santé au travail, s'inscrivent pleinement dans la stratégie du Groupe visant à renforcer sa croissance externe.

TRANSACTIONS CONCLUES AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions conclues entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figure au compte de résultat de l'exercice pour 116 800 k€.

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	125 248 902		2 264 841
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	205 819		
Matériel de transport	16 856		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 987 401		812 467
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 210 077		812 467
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	75 962 479		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	724 587		12 462
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	76 687 067		12 462
TOTAL GENERAL	208 146 045		3 089 770

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		436 764	127 076 978	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			205 819	
Matériel de transport		11 539	5 317	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	52 270		6 747 599	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 270	11 539	6 958 735	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			75 962 479	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			737 049	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			76 699 528	
TOTAL GENERAL	52 270	448 304	210 735 241	

Amortissements

Rubriques				Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles				9 777 349	723 599		10 500 948
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				9 777 349	723 599		10 500 948
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.							
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Installations générales, agenc. et aménag. divers				121 340	19 052		140 392
Matériel de transport				6 638	3 179	7 004	2 813
Matériel de bureau et informatique, mobilier				4 986 923	608 464	188 912	5 406 475
Emballages récupérables, divers							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				5 114 901	630 695	195 917	5 549 680
TOTAL GENERAL				14 892 250	1 354 294	195 917	16 050 627
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices				Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	4 934 689	1 461 265	1 222 055	5 173 899
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		1 294 111		1 294 111
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 611 464		230 691	4 380 773
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		146 404		146 404
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	9 546 153	2 901 780	1 452 746	10 995 187
Dépréciations immobilisations incorporelles	76 656 101			76 656 101
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	68 655 948			68 655 948
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	3 802 883	599 275	1 964 597	2 437 561
Autres dépréciations	9 055 246	3 872 721	1 663 326	11 264 641
DEPRECIATIONS	158 170 178	4 471 996	3 627 923	159 014 251
TOTAL GENERAL	167 716 330	7 373 776	5 080 669	170 009 438
Dotations et reprises d'exploitation		2 206 944	3 387 343	
Dotations et reprises financières		5 166 832	1 663 326	
Dotations et reprises exceptionnelles			30 000	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provision pour litiges salariés	1 220 365	280 000	73 243	344 757	1 082 365
Provision garanties données aux clients	3 714 323	1 181 266	2 181	801 874	4 091 534
Autres provisions pour risque		146 404			146 404
Provision pour retraite	4 611 464			230 691	4 380 773
Provision pour pertes de change		1 294 111			1 294 111
TOTAL	9 546 152	2 901 781	75 424	1 377 322	10 995 187

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	737 049	737 049	
Clients douteux ou litigieux	3 076 981		3 076 981
Autres créances clients	29 262 704	29 262 704	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	13 985	13 985	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	965 122	965 122	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	42 846 558	42 846 558	
Débiteurs divers	86 569	86 569	
Charges constatées d'avance	990 112	990 112	
TOTAL GENERAL	77 979 082	74 902 101	3 076 981

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	40 000	40 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 883 151	6 883 151		
Personnel et comptes rattachés	12 366 041	12 366 041		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 660 573	6 660 573		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5 348 884	5 348 884		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	301 495	301 495		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 303 290	17 303 290		
Autres dettes	3 885 280	3 885 280		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 587 125	6 587 125		
TOTAL GENERAL	59 375 840	59 375 840		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4181000000	Clients - Factures à établir ...	4 021 102	4 129 396	-108 294
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		4 021 102	4 129 396	-108 294
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		4 021 102	4 129 396	-108 294

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40800000000	Fournisseurs - Factures non parvenu	87 914	1 092 870	-1 004 955
40810000000	Factures non parvenues - Fournisseu	1 618 567	1 735 502	-116 935
40812000000	Fournisseurs - FNP Groupe CEE		1 670 012	-1 670 012
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		1 706 481	4 498 384	-2 791 903
AUTRES DETTES				
41980000000	Rabais, remises, ristournes à accor		902 405	-902 405
46860000000	Charges à payer ...		60 977	-60 977
TOTAL AUTRES DETTES			963 382	-963 382
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000000	Personnel - Dettes prov. pour congé	3 002 852	2 832 125	170 727
42840000000	Personnel - Dettes prov. pour parti	1 630 693	1 240 707	389 987
42861000000	Personnel - Prov / Bonus ...	5 664 117	6 724 243	-1 060 126
43820000000	Organismes sociaux - Charges social	1 321 255	1 214 982	106 273
43861000000	Organismes sociaux - Prov / Bonus ...	2 486 013	2 889 483	-403 469
43861100000	Taxe apprentissage	17 178	15 918	1 259
43861200000	Formation Professionnelle	29 522	27 279	2 243
43861300000	Effort construction	189 061	173 157	15 904
43861400000	Taxe Handicapée	90 000	90 000	
43861500000	Organic	131 621	130 768	853
43864000000	Organismes sociaux - Prov / RSP ...	326 139	248 141	77 997
44860000000	Etat - Charges à payer ...	89 592	65 632	23 960
44863000000	Etat - Charges à payer CVAE	18 862	67 574	-48 712
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		14 996 905	15 720 009	-723 104
TOTAL CHARGES A PAYER		16 703 386	21 181 776	-4 478 389

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	9 387 639			4,61878

Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024	%
BL - Performance RH	42 726		42 726	44 172	-3,27 %
BL - Finance & innovation	51 108		51 108	44 041	16,05 %
Central services Corpo & Non Corpo	872	5 931	6 803	6 992	-2,70 %
Autres	394		394	512	-23,05 %
TOTAL	95 100	5 931	101 031	95 717	5,55 %

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Pénalités clients	25 091	67120000000
Honoraires conseil en stratégie	121 610	67180000000
TOTAL	146 701	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Reprise de provision pour risque et charge Prud'hommes	30 000	78750000000
TOTAL	30 000	

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	13 818 167	2 726 952	11 091 215
Résultat exceptionnel à court terme	-116 700	-23 030	-93 670
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	1 508 505	297 697	1 210 808
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	15 209 972	3 001 618	12 208 354

ENGAGEMENTS FINANCIERS
AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Effectifs		Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Employé		144	
Cadre		617	
TOTAL		761	

Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
F.L AYMING 114 rue Chaptal 92300 Levallois	sas	2 807 618	100,00 %

Filiales et participations 2025

Dénomination Siège Social FILIALES (plus de 50%)	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
ALMA 1 114 rue Chaptal 92300 Levallois	5 000 2 375	100	5 000 5 000	-1 622 0 -	0 752
AYMING DIGITAL 114 rue Chaptal 92300 Levallois	3 008 510 3 752 862	100	3 008 510 3 008 510	275 995 0	5 113 031 743 408
CFC EXPERT 114 rue Chaptal 92300 Levallois	575 000 2 369 253	100	66 422 497 0	2 529 386 0 -	272 961 2 799 750
AYMING BELGUIM Avenue E. Van Nieuwenhuyse 6 -1160 Brussels, Belgique	18 600 987 071	99.95	18 590 18 590	-1 209 106 0	7 645 025 639 958
AYMING POLSKA Moniuszki 1A, 00-014 Varsovie, Pologne	189 776 4 295 421	100	201 030 201 030	-975 632 0	7 491 726 702 311
AYMING PORTUGAL Rua Carlos Alberto da Mota Pinto, N° 17, 10°B 1070-313 Lisboa - Portugal	50 000 1 330 502	100	50 000 50 000	2 833 961 0	7 694 225 268 631
AYMING CESKA REPUBLICA sro Pøemyslovská 2845/43, Praha 3 – Rép. Tchèque	7 236 1 071 513	100	8 160 8 160	-210 201 0	2 011 349 301 829
AYMING ESPANA SAU Paseo de la Castellana 91 Planta 13 -28046 Madrid -Espagne	60 101 7 570 874	100	1 618 381 1 618 381	1 773 609 0	19 193 327 2 557 910
AYMING ITALIA S.r.L Via Lepetit n. 8/10 - 20124 Milan - Italie	20 000 2 254 236	100	157 760 157 760	7 993 436 0 -	3 127 388 2 799 467
AYMING UK LTD Shelley Stock Hutter LLP 1st Floor 7 - 10 Chandos Street London W1G 9DQ - Londres - UK	58 381 10 749 802	100	89 100 89 100	2 663 026 0	16 230 352 2 011 709
AYMING DEUTSCHLAND GmbH Am Wehrhahn 50 - 40211 Düsseldorf - Allemagne	25 000 5 589 554	100	2 025 000 2 025 000	-2 472 394 0 -	9 267 401 176 975
AYMING NETHERLAND B.V. WTC H-Toren, Zuidplein 36, 1077 XV, Amsterdam -Holande	18 000 609 231	100	976 026 0	620 114 0 -	0 33 755
AYMING (Shanghai) BUSINESS CONSULTING Co. Ltd N°666, fushou Road Huaxinhaixin Building, 15F2 Shanghai 200001 - Chine	189 684 562 163	100	150 000 0	589 091 0 -	0 41 954
AYMING USA Inc. World Financial District - 60 Broad Street Suite 3502 - New York, NY 10004 - USA	84 150 696	100	111 0	2 024 208 0	7 589 521 1 249 375
AYMING SLOVENSKO sro Tallerova 4 – 811 02 Bratislava - Slovaquie	105 000 963 403	100	105 000 105 000	-891 073 0	1 639 671 314 302
Ayming 1 114 rue Chaptal 92300 Levallois	5 000 5 000	100	5 000 5 000	0 128	0 -331
Ayming intax consulting 114 rue Chaptal 92300 Levallois	15 000 13 953	100	15 000 15 000	0 10 253	0 -273